

Salon Itech'Mer

Vendredi 16 octobre 2015

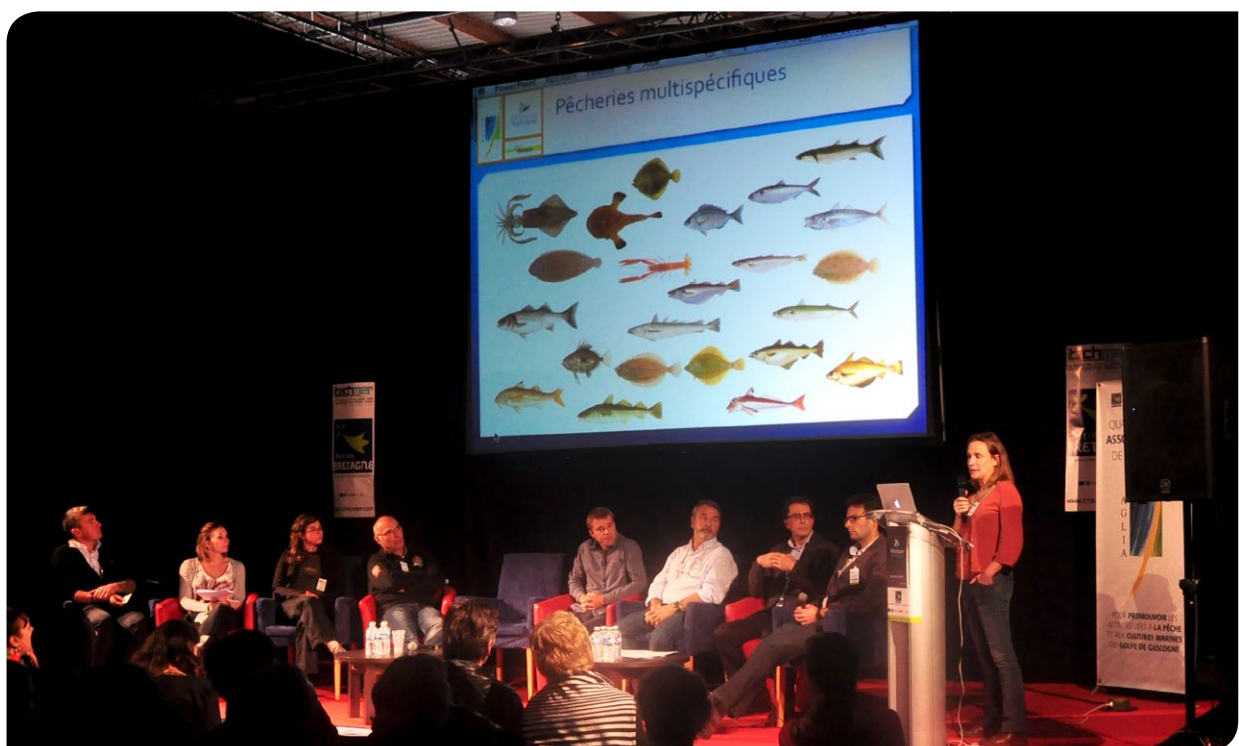
🕒 10h30 > 12h

Synthèse de la conférence : Où en est-on de la sélectivité ?

A l'occasion du salon Itechmer 2015, l'organisation de producteurs, Les Pêcheurs de Bretagne (LPdB), et ses principaux partenaires ont fait le point sur les différents dispositifs utilisés et les premiers résultats des tests menés en mer Celtique et dans le golfe de Gascogne dans le cadre de deux programmes d'amélioration de la sélectivité.

■ Sommaire

- 1 Accueil et présentation du contexte
- 2 Présentation des dispositifs testés
- 3 Résultats golfe de Gascogne – projet REDRESSE
- 4 Résultats mer Celtique – projet CELSELECT
- 5 Perspectives et développements
- 6 Témoignages de pêcheurs ayant participé aux tests
- 7 Séance de questions réponses



■ Préservation de la ressource et viabilité économique

En introduction, **Thomas Rimaud** de l'Agria rappelle le contexte dans lequel ont lieu ces expérimentations à savoir la mise en place de l'obligation de débarquement. L'objectif de la nouvelle Politique Commune de la Pêche peut se traduire de deux façons :

Soit les professionnels ramènent toutes les captures à terre avec pour conséquences la modification de l'équilibre actuel des écosystèmes exploités; l'arrêt prématuré d'activité lorsque les premiers quotas sont atteints; le travail supplémentaire de traitement et le stockage à bord; le traitement et l'utilisation à terre...

Soit, ils continuent à améliorer les pratiques (stratégies et/ou dispositifs) pour diminuer les rejets. C'est clairement vers cette voie que se dirigent les professionnels selon l'adage désormais bien connu : «**Trier sur le fond plutôt que sur le pont...** » afin de privilégier l'alimentation de la population en produits de qualité plutôt que les filières des farines de poissons.

Les objectifs de la sélectivité consistent donc à pérenniser les activités de pêche en préservant les ressources halieutiques et les écosystèmes marins. Ils visent aussi à assurer l'approvisionnement alimentaire avec des produits de qualité et proposer des mesures techniques efficaces, opérationnelles et permettant d'assurer la viabilité économique des entreprises de la filière.

■ Un partenariat très large

Marion Fiche, pour *Les Pêcheurs de Bretagne*, présente ensuite la démarche des deux programmes actuellement en cours sur deux zones géographiques distinctes : en mer Celtique (projet porté par LPdB) pour les chalutiers hauturiers et dans le golfe de Gascogne (projet porté par l'Agria) pour les chalutiers de fond (poisson et langoustine), chalutiers pélagiques, fileyeurs et senneurs danois.

Un travail de deux ans en partenariat avec les pêcheurs, les scientifiques de l'Ifremer, les équipementiers, les organisations professionnelles, France Filière Pêche et les régions de la façade Atlantique. Deux années qui se décomposent en une phase de concertation et de sélection des dispositifs à tester, une période de tests en mer en conditions réelles de ceux-ci et enfin un travail d'analyse de leur efficacité technique et de leur impact socio-économique. Le budget de chaque projet est d'environ 1M €.

■ Présentations techniques de Celselect et de Redresse

Fabien Morandea, technologiste des engins de pêche à Ifremer, présente les trois dispositifs testés en mer Celtique dans le cadre du programme Celselect :

- **Mailles T90** : mailles tournées à 90° par rapport au sens classique dans la rallonge et le cul du chalut; objectif : favoriser l'échappement d'espèces peu valorisées (chinchard, maquereau, sanglier) et des petites tailles de gadidés.
- **Cylindre à mailles carrées de 100 mm avec ou sans boule dispersive** : même principe que le panneau à mailles carrées (PMC) déjà en vigueur en mer Celtique mais sur tout le périmètre de la rallonge du chalut, même objectif que les mailles T90.
- **La grille à baudroie** : grille semi-rigide en demi-ellipse positionnées à l'avant de la rallonge ; objectif : favoriser l'échappement des petites lottes ainsi que des petites raies et cardines.

Pascal Larnaud, technologiste des engins de pêche à Ifremer, présente à son tour les dispositifs expérimentés dans le golfe de Gascogne par le programme Redresse qui visent particulièrement à réduire les prises accessoires de chinchard, maquereau et merlan bleu et de juvéniles des espèces commerciales (sole, merlu, langoustine) :

- **Pour le métier poissons-céphalopodes** : cylindre à mailles carrées (80 et 100 mm avec images sous marines des tests), cylindre en T90 en 100 mm et rallonge et cul en T90 en 70 mm.
- **Pour le métier langoustine** : panneau à mailles carrées avec boule dispersive, gorget en mailles carrées, T90 en 55 mm avec trois options de positionnement et réduction du nombre de mailles au périmètre (80 au lieu de 100).
- **Pour le métier langoustine (séparation langoustines/poissons)** : nappe séparatrice qui divise le chalut en deux compartiments superposés, les langoustines entrant par celui du bas et les poissons par celui du haut.

■ Les premiers résultats de Redresse

Sonia Méhault, ingénieur en technologie halieutique à Ifremer en charge de l'analyse des tests du programme Redresse expose les premières analyses des résultats pour 2 des 14 dispositifs testés : le T90 en 70 mm dans la partie droite (métier poisson) et le gorget à mailles carrées (métier langoustine).

Elle commence par un peu de méthodologie :

- Les expérimentations sont réalisées sur des chaluts jumeaux, l'un étant équipé du dispositif à tester, l'autre étant un chalut standard qui sert de témoin ce qui permet les comparaisons.
- Dans le golfe de Gascogne, les pêcheries sont multi-spécifiques : grande diversité d'espèces avec tailles et formes différentes, certaines étant peu ou pas désirées et d'autres bien valorisées, Il faut trouver le juste équilibre entre diminuer les rejets des espèces peu désirées et préserver les captures commerciales !
- L'expérimentation doit multiplier les essais pour diminuer la variabilité, s'assurer que les traits ont bien ciblé les espèces visées, que les échantillonnages puissent être représentatifs et, enfin, que l'observateur puisse procéder à une observation la plus fine possible.

Pour ce qui est des résultats concrets espèce par espèce, les tests ont montré que le T90 est efficace pour diminuer les rejets de merlu, de roussette et de tacaud mais ne l'est pas pour la cardine, la lotte le grondin ou les raies. En somme, le dispositif T90 semble plus efficace pour favoriser l'échappement des poissons ronds que des plats. Celui-ci a également prouvé qu'il ne générerait pas de pertes commerciales significatives pour les principales espèces à l'exception de l'encornet et du rouget. D'ailleurs, la comparaison de la structure en taille des captures de merlu des deux chaluts illustre bien l'échappement de petits individus capturés mais pas des grandes tailles commerciales.

L'objectif du gorget à mailles carrées est également de réduire les rejets de poisson sur la pêcherie de langoustine en améliorant la sélectivité sans pertes commerciales. Les analyses montrent que le merlu, le chinchard, le merlan bleu ont bien répondu à ce dispositif avec une nette amélioration de l'échappement sans pertes commerciales. Le pêcheur Thierry Evain reviendra sur ce point dans un témoignage ultérieur.

■ Les premiers résultats de Celselect

Marianne Robert, chercheur en halieutique à Ifremer, présente à son tour les premiers résultats du programme Celselect (mer Celtique). Elle explique que chacun des six bateaux référents du programme est observé une fois par trimestre pendant un an car les espèces cibles et les tailles des poissons peuvent évoluer d'une saison à l'autre. Ce qui permet d'avoir une bonne couverture spatiale de la mer Celtique et un bon taux d'échantillonnage. Le principe d'analyse est le même que dans le golfe de Gascogne.

Elle a retenu pour la présentation deux dispositifs (le T90 dans la rallonge et le cul et le cylindre de mailles carrées avec panneau de mailles carrées réglementaire) et deux espèces (le sanglier, espèce non valorisée et sans quota disponible, et l'églefin, espèce commerciale pour laquelle il faut éviter les captures des juvéniles).

Pour le sanglier, baisse significative des rejets avec le T90 (photo parlante avant tri). Tandis qu'avec le cylindre de mailles carrées + PMC, le bilan est plus mitigé.

Pour l'églefin, le constat est similaire : pas de différence significative avec le cylindre + PMC mais une réduction significative des rejets et pas de différence de débarquements avec le T90. Toutefois, elle a complété l'analyse de l'effet du T90 sur les captures d'églefin par une comparaison des tailles des captures des deux chaluts (T90 et standard) qui montre que le T90 laisse échapper les petites tailles commerciales d'églefin (entre 30 et 34 cm). La question est de savoir s'il est acceptable, voire souhaitable, de laisser s'échapper ces petits poissons commercialisables mais souvent moins bien valorisés que les plus gros. La réponse à cette question peut varier d'un équipage à l'autre ou en fonction de la disponibilité des quotas.

■ « ... déjà beaucoup de résultats significatifs. »

Puis c'est au tour de **Pascal Larnaud** (Ifremer) d'aborder les différentes perspectives techniques. Il considère dans un premier temps qu'il reste encore du travail pour affiner les dispositifs testés même s'il constate déjà beaucoup de résultats significatifs.

Pour lui, les tests sur la nappe séparatrice doivent être poursuivis car ils font augmenter l'échappement ! Sur la grille à baudroie, il estime qu'elle peut encore améliorer ses performances en étant équipée d'un voile de guidage vers le bas de la grille (raie, baudroie...). Le chercheur se montre néanmoins optimiste pour l'avenir car il estime qu'avec les nouvelles technologies la recherche possède un potentiel important avec notamment le travail en amont sur les matériaux, la couleur, la lumière (LED), l'acoustique ... Le tout, au service d'une pêche durable.

■ Le choix final reste au patron !

Pour **Marion Fiche** (*Les Pêcheurs de Bretagne*), la sélectivité commence bien sûr par la technologie mais doit être confrontée à la réalité du terrain. Il n'existe pas de solution unique car les pêcheries et les flottilles sont très diverses. Une chose est sûre : il n'y aura jamais de zéro rejet ! En revanche, en tant qu'organisation professionnelle, avec ce panel de dispositifs testés, *Les Pêcheurs de Bretagne* met à la disposition des pêcheurs une sorte de boîte à outils . Le choix final d'adopter tel ou tel matériel reste au patron !

■ Témoignages de patrons

Thierry Evain, patron d'un langoustinier au Croisic, a testé plusieurs dispositifs dont le T90. Positionné sur le cul, ce dispositif a généré beaucoup de pertes commerciales. Un peu trop performant ! En revanche, il a conservé le panneau de mailles carrées sur le dos du gorget toute la saison de la langoustine et il n'a eu aucune perte !

« On nous demande toujours un peu plus. C'est à nous de nous adapter. Mon gorget, puisque ça marche, je le remettrai sur mes quatre chaluts l'année prochaine, validé ou pas. »

Yves Roux, a lui aussi testé le T90 mais sur un chalutier hauturier du Guilvinec. Depuis juin 2014, il a mis en place une rallonge et un cul en T90 en plus de son PMC réglementaire. Il n'y croyait pas trop au début mais il a constaté une différence de rejets vraiment impressionnante notamment sur le maquereau, le chinchard, la cardine. Sur les petits grondins et le sanglier l'équipage a même réduit ses rejets de presque 100% et ce sans pertes commerciales des espèces ciblées (cabillaud, églefin, merlan, lotte). En revanche, sur la sole, le patron estime les pertes à environ 30%.

La conférence s'est achevée sur une séance de questions-réponses avant la pause déjeuner.

Retrouvez l'intégralité de la conférence en vidéo sur notre chaîne youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=WE67pNMJuPo>